

COMMUNIQUE DE PRESSE
DU COLLECTIF MEDECINS STOP VIOLENCES
<https://stopviolencesmedecins.com/>

Le collectif Médecins Stop Violences est scandalisé par la décision de la chambre nationale de l'ordre des médecins de condamner en appel les Docteurs Eugénie IZARD et Françoise FERICELLI.

Leur tort ? Avoir voulu protéger des enfants en danger.

3 mois d'interdiction d'exercice de la médecine pour le Dr IZARD et un avertissement pour le Dr FERICELLI !

Il est reproché au Dr IZARD le contenu d'un signalement adressé au Président du Conseil départemental qui est pourtant l'autorité administrative chef de file de la Protection de l'enfance! Il lui est également reproché d'avoir donné son avis à une mère au sujet d'une vidéo de playmobils expliquant de manière anonyme les maltraitances subies par sa patiente!

Il est reproché au Dr FERICELLI le contenu d'un signalement adressé au Juge des enfants alors même que le Conseil d'Etat s'est prononcé à deux reprises à ce sujet! Il lui est également reproché de ne pas avoir constaté de violences intrafamiliales alors qu'elle n'a cessé d'affirmer avoir constaté en consultation des violences psychologiques! Donnant ainsi raison contre elle à la parole du père pourtant condamné pour violences conjugales et privé de l'exercice de son autorité parentale par la justice de la République.

Les Docteurs IZARD et FERICELLI n'ont fait que leur travail et ont répondu à leurs obligations déontologiques en signalant des enfants qu'elles avaient évalués en danger.

Pourquoi un tel acharnement de l'Ordre des Médecins contre ces médecins ? Pourquoi refuser que la protection des enfants prime sur toute autre considération ?

La Haute Autorité de santé déplore que moins de 5% des signalements concernant les enfants en danger proviennent des médecins. Comment s'en étonner alors que les poursuites et condamnations de l'ordre des médecins contribuent à apeurer toute la profession médicale qui devrait être en première ligne de la protection des enfants ?

A l'instar de la CIIVISE – Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants qui a dénoncé cette aberration dans son rapport d'avril 2022, nous demandons qu'une **obligation de signalement par les médecins soit inscrite dans la loi** comme cela existe dans bien d'autres pays et sollicitons la protection des médecins signalants contre les poursuites ordinaires et judiciaires.

Par ces nouvelles condamnations l'Ordre des Médecins a, une fois de plus, raté l'occasion d'appliquer les fondamentaux éthiques de la médecine en ne soutenant pas le travail de médecins formées et engagées dans la lutte contre les maltraitances.

Rappelons surtout que de telles décisions mettent des enfants en danger.